

Droit à l'éducation pour tous les enfants

Date : 5 juin 2014



Dans le cadre de nos programmes, notre objectif est de permettre à chaque enfant accompagné individuellement d'exercer son droit à l'éducation.

Le BICE agit pour le droit à l'éducation

Le BICE et ses partenaires et membres sont convaincus que l'éducation est indispensable pour améliorer les perspectives d'avenir, mais aussi limiter la maltraitance, la violence, les abus et l'exclusion sociale des enfants. L'éducation implique une coopération : c'est une tâche à mener en partenariat entre l'éducateur, l'enfant et sa famille ainsi qu'avec toutes les autres institutions ou personnes qui en sont partie prenante.

Dans tous ses programmes et projets, le BICE s'engage pour le droit à l'éducation. De cette façon, chaque année, **des milliers d'enfants accompagnés par le BICE et ses partenaires ont accès à une éducation formelle ou informelle, à du renforcement scolaire ou à une formation pré-professionnelle.**